

DROIT DE LA PROTECTION SOCIALE

Les actions et prestations

Lutte contre les exclusions et accès aux droits

Combien de SDF ? Exagérations, estimations et aiguilles dans le foin

Julien Damon

Professeur associé à Sciences Po et conseiller scientifique de l'École nationale supérieure de sécurité sociale (En3s)

Évaluer le nombre de SDF importe. Population caractéristique et prioritaire des politiques de lutte contre la pauvreté, elle ne se saisit pas aisément. Des clarifications sémantiques s'imposent. Certes, les estimations chiffrées sont compliquées. Ces difficultés ne légitiment plus les approximations, car des efforts méthodologiques importants ont été consentis. Elles légitiment encore moins les exagérations. Un tour d'horizon des définitions et des données montre d'abord qu'il faut clairement distinguer les sans-abri, totalement à la rue, des autres sans-domicile, présents dans les divers dispositifs d'hébergement. Une rapide comparaison européenne souligne que c'est au niveau local que les recensements des sans-abri sont les plus efficaces et les plus utiles. Le recensement plus général des sans-domicile consiste plus en une mesure de l'effort public en leur direction qu'en une estimation valable de la taille de la population SDF.

1

Mots clés | SDF – Sans-abri – Sans-domicile – Statistiques – Pauvreté

Novembre 2020 : de communications de la Fondation abbé Pierre ressort, dans le débat public, le chiffre de 300 000 SDF en France. La donnée, impressionnante, fait mouche. Elle est reprise par des journalistes, des experts et des responsables

politiques¹. Elle est pourtant éminemment discutable. Tout dépend, bien entendu, de ce que l'on entend par « SDF »².

Si l'on retrouve le sigle sur les registres de police ou sur ceux des bureaux de

(1) Pour en saisir l'importance, faire un tour sur Twitter en recherchant les occurrences de « 300 000 SDF ».

(2) Pour une perspective générale, on se permet de renvoyer à J. Damon, La Question SDF. Critique d'une action publique, PUF, Coll. Quadrige, 3^e éd. PUF, 2021.

bienfaisance dès le 19^e siècle, la terminologie s'impose dans les années 1990. Le sigle SDF s'emploie aujourd'hui pour désigner la population « sans domicile fixe ». Une série d'expressions s'utilise pour éviter les répétitions. SDF est ainsi devenu synonyme de sans-abri, clochard, sans-logis, exclu³.

Pour le quidam, sont SDF les personnes totalement à la rue, ou dans des centres d'hébergement d'urgence. La Fondation abbé Pierre, suivant en cela une convention INSEE pour les « sans-domicile », va au-delà. Elle additionne les chiffres des hébergés dans les centres d'hébergement d'urgence (plus de 50 000 places en 2020), dans les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (50 000), dans des hôtels financés par l'État (plus de 50 000 encore). Elle ajoute tous les demandeurs d'asile hébergés, toujours sur financement étatique, dans le cadre du dispositif national d'accueil (plus de 110 000 places). Pour aboutir au chiffre frappant de plus de 300 000, elle prend aussi en compte des estimations du nombre de sans-abri dans les rues et dans des bidonvilles. En gros, le chiffre de 300 000 correspond bien plus à une mesure de l'effort public pour héberger des personnes sans-domicile qu'à une estimation du nombre de personnes à la rue.

On ne saurait déduire d'une augmentation de ce chiffre une augmentation des problèmes visibles à la rue, mais plutôt une implication chaque année accrue des pouvoirs publics. Alors que, à périmètre globalement constant, l'offre d'hébergement était inférieure à 100 000 places il y a 20 ans, elle a depuis été

multipliée par trois. Sur le plan budgétaire, toujours à périmètre à peu près constant, les dépenses étatiques sont passées, sur la période, de quelques centaines de millions d'euros à largement plus de trois milliards.

Dire que le nombre de « SDF » dépasse les 300 000, c'est risquer de travestir en partie la réalité. C'est laisser penser que les pouvoirs publics s'impliquent peu. Or ils n'ont jamais autant fait. Imparfaitement probablement, mais c'est une autre histoire⁴.

On peut tout à fait saisir la volonté de frapper l'opinion et les décideurs avec des chiffres qui cinglent. Dire qu'il y a 300 000 SDF en France a certainement bien plus d'impact que de relayer des données bureaucratiques sur les 300 000 places d'hébergement. Sur ce plan sémantique, l'abbé Pierre, au milieu des années 1950, a bien eu raison d'employer le terme de sans-logis et non celui de clochard, afin d'alimenter la mobilisation générale en faveur du logement. Reste qu'il faut raison garder. Par exemple, compter systématiquement les demandeurs d'asile hébergés parmi les SDF est particulièrement problématique. En effet, tout le monde comprend qu'une croissance de l'offre d'accueil des demandeurs d'asile ne peut valablement s'interpréter comme une augmentation du nombre de SDF. Ne résident pas uniquement dans ces observations des coquetteries ou chamailleries sémantiques. Mais des problèmes de fond sur les contours d'un problème, et sur les appréciations que l'on peut avoir à l'égard d'une politique publique.

(3) À ces sujets, v. J. Damon, Les SDF. De qui parle-t-on ?, in *Population*, vol. 57, n° 3, 2002. 569.

(4) Pour davantage de précisions sur ces données et évolutions, v. J. Damon, *Qui dort dehors ?*, La tour d'Aigues, L'Aube, 2020 et J. Damon, *Inconfinables ? Les sans-abri face au coronavirus*, Éditions de l'Aube/Fondation Jean Jaurès, 2020.

I - De nécessaires clarifications

Comment y voir plus clair ? Il est bon de revenir aux efforts qui ont été faits ces dernières décennies pour mieux nommer et mieux compter. Le terme SDF n'a pas été retenu comme une catégorie statistique pertinente. Le terme générique de sans-domicile, utilisé par l'INSEE, rassemble toutes les personnes qui ne bénéficient pas d'un domicile⁵. Celles-ci se trouvent, très majoritairement, dans différents types d'hébergement. Aux situations sociales panachées, mais toutes marquées par la petitesse des revenus, s'ajoutent maintenant des conditions de droit de séjour souvent alambiquées.

Parmi ces sans-domicile se trouvent tous ceux qui ne sont pas dans des foyers ou dans des logements adaptés. Ce sont, plus précisément, les sans-abri. Ils résident dans l'espace public, isolés ou regroupés, dans des parcs et jardins, dans des stations de métro, des gares. Alors que le nombre de sans-domicile peut dépasser 300 000 personnes, celui des sans-abri, chaque soir, se chiffre, dans les grandes villes, en milliers. Lorsque la Fondation abbé Pierre et les commentaires qui suivent ces annonces abordent les SDF, ils traitent en réalité des sans-domicile. C'est d'ailleurs explicite dans les rapports annuels de la fondation sur le « mal-logement ». Mais tout le monde comprend « sans-abri ». C'est ce qui s'est passé en novembre 2020.

Précisons les choses, en revenant aux difficultés et aux avancées des modes de décompte. D'abord en se centrant

sur la situation des sans-abri, c'est-à-dire celles des personnes dormant dans l'espace public.

Trouver une aiguille dans une meule de foin est compliqué. Il y a plus compliqué : prouver, après l'avoir trouvée, qu'il n'y a plus d'aiguille dans la meule. Le problème s'avère similaire lorsqu'il s'agit de compter les sans-abri⁶. Après avoir dénombré, une nuit, les personnes à la rue, rien ne prouve qu'il ne s'en trouve plus dans des squats, dans des halls, des caves, des cours privées. Bref, compter les sans-abri est incontestablement ardu. Les autorités sont accusées de minorer, quand les opérateurs des politiques de prise en charge sont, en sourdine, critiquées pour exagération. Les annonces de la Fondation abbé Pierre s'inscrivent pleinement dans ce cadre. Assimiler tous les hébergés aux SDF exagère le problème. À l'inverse, limiter la question SDF aux seuls sans-abri le minore. Pour avoir des idées plus assurées, il faut en revenir à des méthodes d'évaluation rigoureuses. Celles-ci se sont développées.

Il est délicat d'estimer la taille d'une population hétérogène et fluctuante, circulant à travers les territoires et les catégories statistiques. Les sans-abri, mobiles dans les villes, parfois cachés pour se protéger, échappent aux enquêtes traditionnelles, construites sur la notion de ménages logés.

Depuis le début des années 1980, des estimations de l'ampleur du problème se sont multipliées. Reposant majoritaire-

(5) Pour des présentations et analyses approfondies des définitions et enquêtes de l'INSEE, v. les deux numéros spéciaux de la revue de l'institut, Économie et statistique, « Sans-domicile » (n° 391-392, 2006) et « Les sans-domicile » (n° 488-489, 2016). Pour des observations et propositions plus larges et plus récentes sur les situations marginales de logement, v. le dossier de l'INSEE (par C. Rougerie), Difficultés de logement. Les situations de logement appréciées selon les dimensions proposées par le Conseil national de l'information statistique, Document de travail n° F2020-02, nov. 2020.

(6) Cette métaphore de la meule de foin a été proposée par le sociologue Christopher Jencks, dans un ouvrage de référence, *The Homeless*, Harvard University Press, 1994.

ment sur des évaluations associatives, les chiffrages se sont longtemps situés dans une large fourchette de 100 à 800 000 personnes. Ces estimations discutables (de qui parle-t-on ? dans quel espace ? sur quelle durée ?) mélangeaient géné-

ralement les personnes qui restent sans-abri toute l'année et celles qui l'étaient ponctuellement. Des techniques plus assurées ont ensuite été utilisées, en particulier par l'INSEE et l'INED, dans le cadre de vastes enquêtes nationales.

II - Les apports des enquêtes INSEE

Grâce à ces efforts, on trouve aujourd'hui d'abondantes données sophistiquées, mais peu de chiffres qui fassent vraiment consensus aux échelles locales. À l'échelle nationale, l'INSEE a réalisé par deux fois, en 2001 et en 2012, une enquête approfondie auprès des « sans-domicile ». Statisticiens et démographes désignent ainsi les personnes se trouvant à la rue ou dans des hébergements pour individus et ménages qui, sinon, seraient à la rue. Ces deux investigations ne visaient pas le recensement mais l'étude des caractéristiques et trajectoires des sans-domicile. Des chiffres en sont sortis. Près de 90 000 personnes en 2001, plus de 140 000 en 2012. Parmi elles, seulement quelques milliers d'individus à la rue. L'INSEE les appelle « sans-abri ». Les autres se trouvent dans une palette de services qui vont de l'hébergement d'urgence pour une nuit à des logements gérés par des associations en passant par des centres pour demandeurs d'asile ou des centres d'insertion où il est possible de résider plusieurs mois.

Les sans-abri, complètement à la rue, représentent donc, d'après l'INSEE, environ un dixième de la population globale des sans-domicile. Il n'y aurait donc pas 140 000 sans-abri en France en 2002, comme on le lit parfois, et aucunement 300 000 SDF en 2020, mais quelques milliers, qui correspondent à l'image que l'on a généralement des SDF dans l'espace public. Il ne s'agit pas de minimiser le caractère scandaleux de ce problème dans un pays riche mais de le ramener à sa réelle proportion. Même

s'ils sont moins nombreux qu'on ne le pense généralement - tout réside dans l'ambiguïté du terme « sans domicile » -, ils n'en sont pas moins très visibles. Ils vivent en effet souvent au vu et au su de tous, une grande partie de la journée et parfois de la nuit. Pour le dire métaphoriquement, ils sont la partie émergée de l'iceberg, donnant au problème du mal-logement son visage le plus connu, mais pas le plus répandu.

Au-delà de cette seule partie émergée, et pour tenter de mesurer la totalité de cet iceberg, une manière de saisir l'importance de la question SDF consiste à raisonner en flux. Le propos n'est pas de savoir combien de personnes sont un soir concernées, mais combien l'ont été au cours de leur vie.

Les données d'enquête, aussi rigoureuses soient-elles, informent en effet sur un moment t, celui du déroulement de l'enquête. Elles ne permettent pas d'inférer le volume du problème en t. + 1 ou t. + 2. Avoir recensé environ 140 000 sans-domicile à un moment de 2012 ne veut pas dire que leur nombre est semblable en 2020. Le chiffre a très probablement évolué, singulièrement à la hausse avec la crise migratoire et l'augmentation du nombre de demandeurs d'asile. À cet égard, lorsque la Fondation abbé Pierre parle, en 2020, de 300 000 « sans-domicile », et non de 300 000 SDF, elle a raison.

Sur le plan méthodologique, plutôt que de chercher à savoir combien de personnes sont, un soir donné, sans-domi-

cile, une autre option est de tenter de savoir combien de personnes l'ont été au cours de leur vie.

Là encore, les chiffres disponibles, saisissants, ont été produits par l'INSEE⁷. Ainsi, en métropole, on estimait que 2,5 millions de personnes ayant en 2006 un logement personnel en avaient été privées au moins une fois dans le passé : 78 % d'entre elles avaient été hébergées par un tiers, 14 % dans un service d'hébergement, 11 % avaient dormi dans un lieu non prévu pour l'habitation. Au total, donc 540 000 personnes, en 2006, auraient connu la rue ou les services d'hébergement. Dit autrement, 1 % environ de la population en France avait été dans une situation de « sans-domicile ».

L'INSEE a répété l'exercice pour 2013. Il en ressort que 5,3 millions de personnes (deux fois plus qu'en 2006) ont connu au cours de leur vie un épisode sans logement personnel. Près de 10 % des individus vivant en France auraient donc été, à un moment de leur vie, dans cette situation. Le chiffre est à peu près le

même dans des enquêtes canadiennes du même type.

En France, les trois quarts des personnes ayant connu une telle période ont alors été accueillies par la famille ou des amis. Mais 866 000 ont connu une situation de « sans-domicile ». Puisque les personnes interrogées par cette enquête rétrospective sont les individus de plus de 15 ans vivant en logement ordinaire, ce sont en fait 2 % de la population vivant en France qui auraient été concernés à un moment de leur vie.

Une autre façon encore de se rendre compte de l'ampleur du dossier est de passer par les prises en charge et le volume de l'offre de service. Depuis 2018, le préfet d'Ile-de-France communique : plus de 100 000 personnes sont hébergées, chaque soir, dans la région, soit plus 1 % de la population francilienne ! En novembre 2020, le chiffre annoncé était de 133 000. La donnée ne dit cependant rien du nombre de la plus problématique, celui des sans-abri qui restent à la rue.

III - Les défis du comptage des sans-abri

Pour ces derniers, l'exercice de recensement se révèle très compliqué. Il n'est pas simple -pratiquement, éthiquement, politiquement - de dénombrer les sans-abri vivant dans l'espace public. Pratiquement, des moyens sont nécessaires pour quadriller avec des enquêteurs l'intégralité d'un territoire et y pénétrer dans des endroits parfois dangereux (friches, campements et squats). Éthiquement, il faut se demander par exemple s'il est légitime de réveiller une

personne endormie dans la rue pour lui soumettre un questionnaire. Politiquement, les résultats sont relativement sensibles : un chiffre trop faible conduit le secteur associatif à affirmer que les experts minimisent le problème ; un chiffre trop élevé peut effrayer le décideur, appelé à intervenir et à dépenser davantage. La démarche d'enquête est donc semée d'embûches, dans sa préparation, sa réalisation et sa valorisation⁸. Rien ne dit que l'ensemble des individus

(7) V. les résultats de ces questions rétrospectives posées dans le cadre des enquêtes « Logement ». Pour de premiers résultats, v. Une personne sur vingt s'est retrouvée sans logement personnel au cours de sa vie, Insee Première, n° 1225, 2009.

(8) Sur toutes ces dimensions, v. J.-M. Firdion, M. Marpsat, M. Bozon, Est-il légitime de mener des enquêtes statistiques auprès des sans-domicile ? Une question éthique et scientifique, in M. Marpsat, J.-M. Firdion (dir.), La rue et le foyer. Une recherche sur les sans-domicile et les mal-logés dans les années 1990, PUF/INED, 2000, p. 127-150.

rencontrés correspond bien à la totalité des personnes sans-domicile. Et l'on retrouve l'image de l'aiguille dans une meule de foin... Finalement, aboutir à une estimation totalement indiscutable est impossible. Il faut se satisfaire du vraisemblable.

Afin de produire ce vraisemblable, la ville de Paris a innové, en mobilisant ses ressources professionnelles et en mobilisant les ressources bénévoles des Parisiens. Ainsi, pour une première opération globale de décompte, dans la nuit du 15 au 16 février 2018, 350 équipes de volontaires, composées de professionnels du social et de 1 700 bénévoles, ont-ils sillonné les rues de Paris, de 22 heures à 1 heure du matin, pour aller à la rencontre des sans-abri et mener un décompte anonyme, aussi exhaustif et objectif que possible.

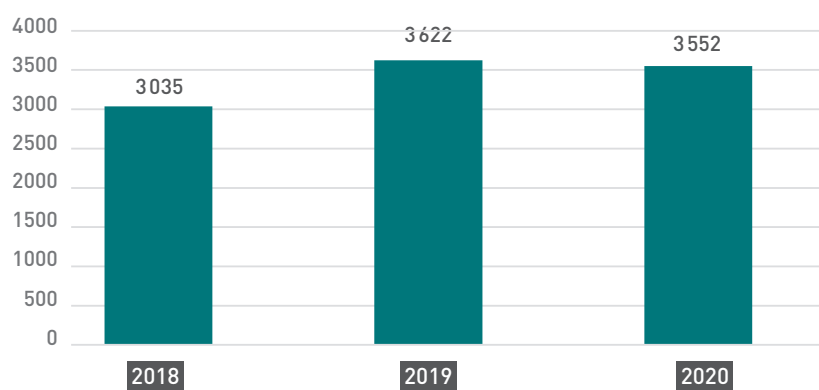
L'opération, de grande ampleur, s'est appuyée sur des cartographies permettant d'attribuer un périmètre strict à chaque équipe. Puisque les sans-abri ne

sont pas uniquement dans la rue, mais aussi dans des parkings, dans des gares ou dans des stations de métro, SNCF, RATP, mais aussi gestionnaires de parkings et AP-HP pour les salles d'attente des urgences des hôpitaux ont été associés à la démarche et au comptage.

Les résultats de cette opération inédite en France indiquent la présence, cette nuit, de quelque 2 000 personnes sans-abri dans les rues de Paris, 738 dans les lieux comme les gares et les parkings, 189 dans les bois de Vincennes et de Boulogne. Soit un total d'environ 3 000 sans-abri (3 035 pour être précis).

En 2019, une deuxième opération a été menée, encore au mois de février. Le nombre de sans-abri ainsi compté est de 3 622 personnes. La légère augmentation s'explique par l'extension du recensement notamment aux parcs et jardins ou encore talus du périphérique. En 2020, pour la troisième « Nuit de la solidarité », toujours au mois de février, le résultat est de 3 552.

Graphique 1 | Nombre de sans-abri à Paris, comptés lors des « Nuits de la solidarité »



Source : Mairie de Paris

Après Paris, d'autres villes, s'inspirant de la capitale, ont procédé à des opérations de recensement du type « une nuit donnée ». Metz, en mars 2018, puis, en 2019, Toulouse et Grenoble. Ces dernières ont ainsi compté respectivement 700 et 250 personnes à la rue en 2019, et 4 100 et 1 350 en hébergement d'urgence.

Ces démarches, à méthodologie très similaire, montrent que c'est bien à l'échelle locale que l'on peut entreprendre, pour savoir et agir. Face à la question SDF, le problème français n'est en rien un problème d'insuffisance de moyens ou de refus de voir. La France dépense maintenant plus de 3 milliards d'euros par an pour la prise en charge des individus et ménages concernés (contre presque rien au début des années 1980). Elle dispose de bataillons de chercheurs spécialisés. Le problème relève de son approche

jacobine et étatique. La donnée fétichisée est celle du nombre de SDF dans le pays. Pour vraiment savoir, la ville de Paris, suivie par d'autres municipalités, a opéré un recensement quadrillant toute la capitale, montrant que l'initiative et la responsabilité sont locales. Le sujet est là. C'est aux métropoles de se saisir du dossier, aux élus et services locaux de se voir confier les moyens et les objectifs.

À défaut, les grandes villes françaises resteront isolées par rapport aux autres grandes métropoles européennes (de Londres à Madrid en passant par Bruxelles) qui rapportent des informations précises, pouvant être discutées dans le détail mais ne faisant pas l'objet de passes d'armes. De la décentralisation et du consensus, voici ce qui est nécessaire pour traiter d'un sujet plus complexe et plus sensible que l'expertise des aiguilles de meules de foin.

IV - Les comptages dans trois capitales européennes

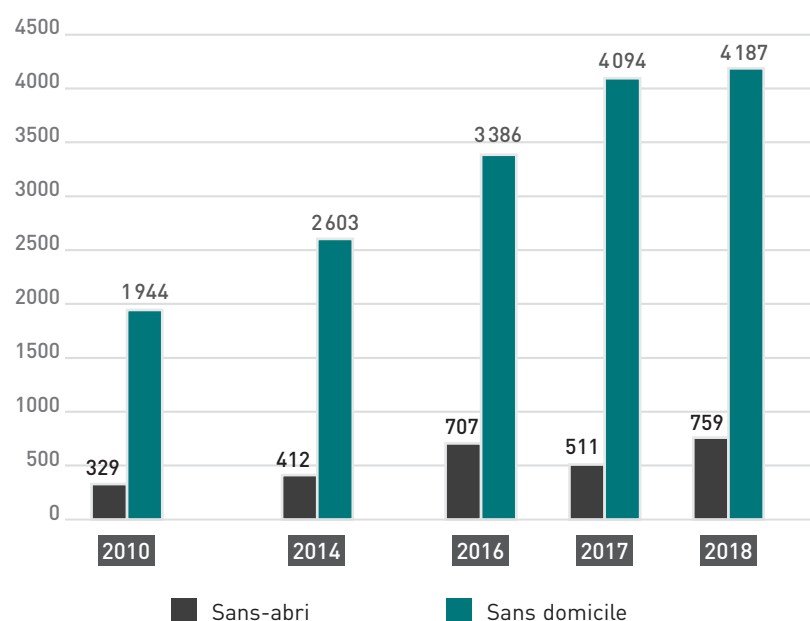
Si la quantification est toujours difficile et la comparaison des données souvent malaisée, sont tout de même rassemblées ici les informations, lorsqu'elles sont disponibles en séries, sur les sans-abri (c'est-à-dire les personnes totalement à la rue)⁹ dans trois capitales : Bruxelles, Londres, Madrid. Ces capitales ont traité le sujet bien avant Paris.

Bruxelles a investi, en lien avec le monde associatif, dans la connaissance

des sans-domicile et des sans-abri. Un recensement est organisé depuis 2008, une nuit donnée de chaque mois de novembre, pour compter les sans-abri (définis comme les sans-domicile à la rue). Parallèlement les services - les centres d'hébergement, mais aussi les équipes mobiles enquêtant dans les squats ou les campements - indiquent le nombre de leurs bénéficiaires ou le nombre de personnes enquêtées au même moment.

(9) Pour des tableaux de comparaisons internationales des pays, à partir des données de diverse qualité disponibles, v. les compilations et analyses de l'OCDE (www.oecd.org/fr/social/base-de-donnees-logement-abordable.htm). Pour un panorama des méthodes et données, à l'échelle des grandes villes, en l'espèce 20 métropoles dans des pays de l'OCDE, v. J. Bainbridge, T. Carrizales, Global Homelessness in a Post-Recession World, *Journal of Public Management & Social Policy*, vol. 24, n° 1, 2017. 71. On notera dans cet article le relatif retard de Paris pour produire des séries valables de données.

Graphique 2 | Nombre de sans-domicile, dont nombre de sans-abri à Bruxelles



Source : Association La Strada, <https://brusshelp.org/index.php/fr/observatoire/les-chiffres>

Ces données montrent une certaine stabilité du nombre de sans-abri. Les autres sans-domicile, dont le nombre augmente, se trouvent dans des centres d'hébergement d'urgence, des centres d'insertion, des hôpitaux, des squats, mais également des campements et autres « structures non conventionnelles ».

En termes de nationalité et de statut, les sans-domicile recensés à Bruxelles en 2017 et 2018, sont belges pour un tiers d'entre eux. Plus du quart d'entre eux sont étrangers en situation régulière, dont quelques Français. Plus de 40 % d'entre eux sont étrangers en situation irrégulière. Parmi ces derniers, les ressortissants des pays du Maghreb sont nombreux, même si l'on constate une part grandissante de ressortissants sub-sahariens.

De l'autre côté de la Mer du Nord, l'appareil statistique britannique permet

d'approcher avec une certaine rigueur la question du sans-abrisme - principalement parce qu'il repose, en l'espèce, sur des définitions juridiques relativement précises.

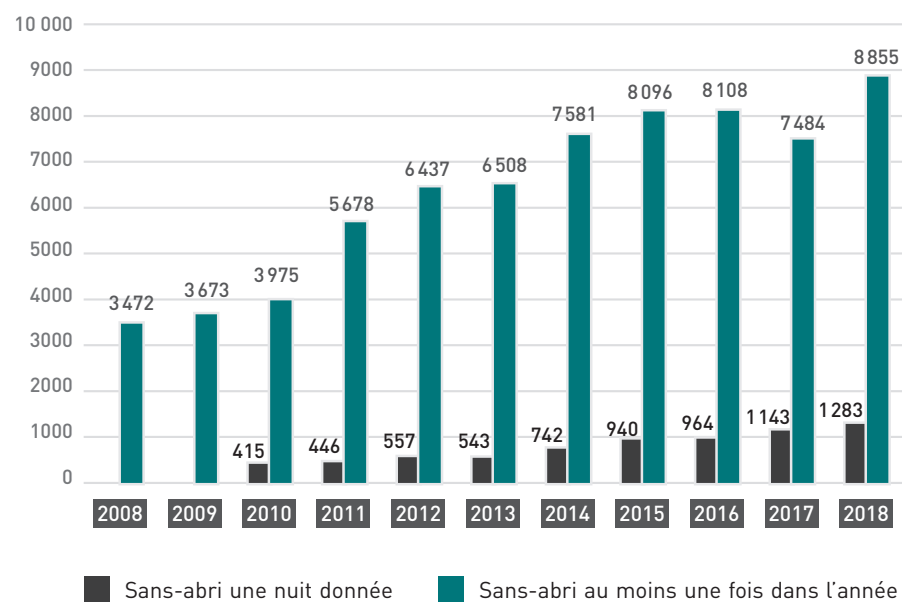
Des statistiques sont suivies en ce qui concerne ce que l'INSEE appellerait les sans-domicile (« *homeless* »), c'est-à-dire à la fois les sans-abri vivant à la rue (« *rough sleepers* ») et les personnes qui sont prises en charge dans des centres d'hébergement et des logements réservés à des individus et des ménages qui, sinon, seraient sans-abri.

Si, concernant les sans-abri, l'extrême précision des chiffres est discutable, il n'y a pas de polémique quant aux ordres de grandeur. Tout du moins pour Londres. En 2018, ce sont environ 1 300 personnes qui sont comptées à la rue une nuit donnée, dans Londres, et un total sur l'année de 8 500 personnes. Par

comparaison, lors de la « nuit de la solidarité » du 15 au 16 février 2018, ont été comptées environ 3 000 personnes à la rue à Paris et, en prenant en compte les

personnes hébergées dans le cadre du plan hiver, on arrivait à presque « 5 000 personnes à la rue à Paris sans solution durable » selon le Samu social de Paris.

Graphique 3 | Nombre de sans-abri (« rough sleepers ») à Londres sur l'année et une nuit donnée



Source : <https://data.london.gov.uk>, Chain (Combined Homelessness and Information Network)

La tendance, après une décennie de baisse depuis la fin des années 1990, a été à une reprise de la hausse à partir de la déflagration économique de la fin de la décennie 2000. Ces dernières années, le niveau avait atteint un plateau, même si les chiffres 2018 sont à la hausse. Le maire de Londres, en juin 2018, a d'ailleurs parlé de « disgrâce nationale » au sujet de l'évolution du problème des sans-abri.

Le cas londonien permet de distinguer les sans-abri une nuit donnée (environ 1 500), les personnes qui ont été au moins une fois sans-abri dans l'année (8 500) et le total des sans-domicile (personnes sans-abri ou dans des centres d'hébergement). Ce dernier chiffre est

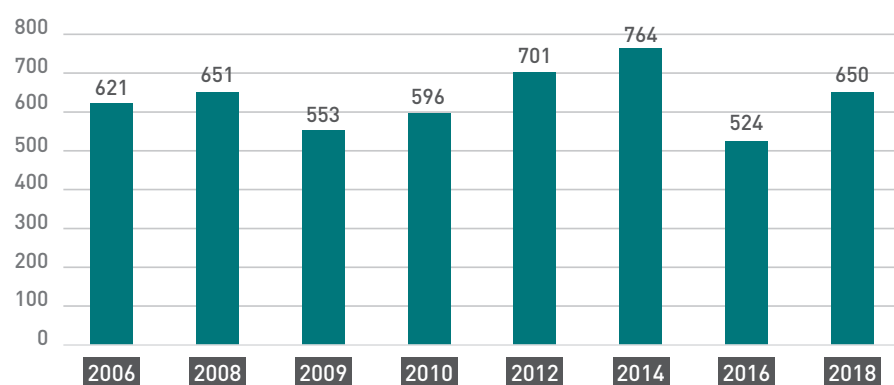
d'environ 170 000. Il est, en termes d'ordre de grandeur, comparable à la région parisienne où, chaque soir, plus de 110 000 personnes sont hébergées.

À Londres, de 2013 à 2018, parmi les sans-abri, on compte toujours environ une moitié de britanniques, environ un tiers de ressortissants européens (principalement issus de Roumanie, Pologne et Bulgarie), et un peu plus de 10 % de personnes provenant d'autres pays dans le monde. Autre caractéristique : il s'agit essentiellement d'individus isolés. Il est inconcevable, à Londres, de laisser une famille (c'est-à-dire un enfant avec au moins un adulte) à la rue. Chaque arrondissement a l'obligation de lui fournir un toit, le cas échéant en payant une nuit d'hôtel.

Madrid produit également des statistiques sur les sans-abri, une nuit donnée. Des enquêtes mobilisant des professionnels et bénévoles - comme ce qui a été réalisé à Paris en 2018 et 2019 - sont faites chaque hiver depuis 2006. Le nombre de personnes totalement à

la rue varie peu sur la période, entre 500 et 750. Les derniers décomptes permettent de signaler qu'un tiers seulement des sans-abri sont espagnols. Parmi les autres nationalités, se recensent 40 % de Roumains et 15 % de Marocains.

Graphique 4 | Nombre de sans-abri une nuit donnée à Madrid



Source : www.madrid.es

10

D'autres villes à travers le monde, et singulièrement aux États-Unis, procèdent de la sorte. Avec des méthodologies relativement variées, il s'agit de fournir des estimations de la taille de la population sans-abri, de ses caractéristiques et, surtout, de ses évolutions¹⁰.

Ces constats invitent à systématiser les opérations de décompte des personnes à la rue, comme cela se fait à Paris depuis 2018 et dans quelques autres villes françaises, et comme cela se fait régulièrement depuis une dizaine d'années à Bruxelles, Londres ou Madrid. Un point clé, qui est un défi, réside dans l'adoption d'une méthodologie commune.

Ce qui n'a rien d'évident. Pour poursuivre la métaphore, chaque métropole ne doit pas se considérer comme une meule isolée, avec une méthode singulière pour tenter de compter ses aiguilles. Diverses approches existent pour compter une nuit donnée. Ces méthodes, dites PIT pour « point in time », permettent une photographie des sans-abri à la rue. D'autres méthodes les complètent, pour saisir le flux, sur une année, de l'ensemble des personnes qui ont été au moins une nuit à la rue. Les enquêtes PIT ont bien des vertus mais elles mettent fortement l'accent sur les sans-abri les plus en difficulté et chroniquement à la rue. Elles doivent se doubler d'autres

(10) Sur le cas américain, v. ce que réalise, à Los Angeles, la Los Angeles Homeless Services Authority www.lahsa.org et sur les débats techniques et politiques, v. la note www.newgeography.com/content/006371-us-undercounts-homeless-population-by-a-lot

investigations pour mesurer certes l'ampleur des flux, mais aussi les volumes de population concernés, une nuit donnée et sur l'année, par d'autres dimensions du sans-abrisme, notamment le passage par les centres d'hébergement.

La France jacobine, en tout cas, aime encore les chiffres nationaux. Or, répétons-le, en matière de sans domicile, ou plus précisément de sans-abri, le sujet est, en fait, d'abord local. Il importe davantage de savoir combien

de personnes sont dans cette situation dans chacun des territoires, dans chacune des différentes métropoles, qu'à l'échelle nationale. C'est à la fois plus réaliste et plus utile.

En l'espèce d'ailleurs, la Fondation abbé Pierre a parfaitement raison de souligner, dans les données françaises, l'absence des territoires ultramarins. C'est en décentralisant l'expertise et les politiques que l'on améliorera les connaissances et les prises en charge.